



Source : <https://www.sortirdunucleaire.org/Prise-de-parole-du-Reseau-lors-de-la-seance-d>

Réseau Sortir du nucléaire > Le Réseau

en action > Campagnes et mobilisations nationales > Nouveaux réacteurs : ni ici, ni ailleurs ! > Débat public sur les nouveaux réacteurs

> **Prise de parole du Réseau lors de la séance d'inauguration du débat**

28 octobre 2022

Prise de parole du Réseau lors de la séance d'inauguration du débat

Lors de la séance inaugurale du débat public, le Réseau "Sortir du nucléaire" a été invité à répondre à la question "À quoi sert ce débat ?", et plus précisément à exprimer ses doutes quant à l'écoute que pourraient recevoir ses arguments.

[Cliquez ici pour lire le verbatim](#)

Historiquement, le Réseau « Sortir du nucléaire » a toujours été critique des débats publics sur le nucléaire. Un bon nombre de groupes de notre fédération refusent d'ailleurs d'y participer, par scepticisme envers la procédure ou en raison de leurs doutes sur l'issue et même l'utilité du débat.

En effet, jusqu'ici, nous avons constaté que ces débats (que ce soit pour l'EPR de Flamanville ou le projet Cigéo) ne servaient généralement qu'à donner un vernis démocratique à une décision déjà prise et intangible, en laissant croire qu'une réelle délibération avait eu lieu. Pour les maîtres d'ouvrage, le débat est avant tout une opération de communication, destinée à mettre en scène l'acceptabilité sociale de leur projet en offrant une tribune à certaines parties prenantes.

Mais une fois n'est pas coutume - et c'est pour cela que nous acceptons de parler ici - il semble que le but de la CPDP, aujourd'hui, ne soit pas de fournir ce vernis d'acceptabilité sociale à un projet, mais réellement de questionner son opportunité.

Aujourd'hui, il ne s'agit pas seulement de discuter du projet de deux EPR à Penly, mais de l'ensemble du programme de construction de six nouveaux réacteurs, et de ce qu'il implique, notamment en termes géopolitiques, climatiques, production de déchets...

Aujourd'hui, la CPDP n'a pas la prétention d'organiser un débat décisionnel (une décision qui serait prise on ne sait trop comment, et au nom de qui, au regard de l'ampleur des enjeux ?), mais de recueillir un maximum d'avis, dont ceux de personnes que l'on entend peu, sans prétendre produire une pseudo-synthèse consensuelle ; et ce, dans l'optique que ces avis à charge et à décharge éclairent le vote des parlementaires qui voteront la prochaine loi énergie-climat.

Si nous saluons l'orientation de la CPDP, nous souhaitons souligner les importantes limites de l'exercice.

Pourquoi mettre en débat uniquement la construction de ces nouveaux réacteurs, et pas le projet global de relance comprenant la prolongation du fonctionnement de l'ensemble du parc au-delà de 50 ans (ce qui fait d'ailleurs fi des réserves de l'ASN), puisqu'Emmanuel Macron a annoncé unilatéralement vouloir revenir sur les fermetures de 12 réacteurs prévues dans la précédente Programmation Pluriannuelle de l'Énergie ?

Comment prétendre faire le tour, en quelques séances, d'un sujet aussi vertigineux, qui engagerait la France sur quasiment un siècle, voire des millénaires si on considère la question des déchets ?

Comment garantir une information honnête des citoyen-ne-s au regard des biais du dossier du maître d'ouvrage qui, dans son interprétation partielle des scénarios de RTE, ignore la variante « sobriété » et présente la construction de nouveaux réacteurs comme seul choix rationnel possible ?

Comment garantir que ce débat ne se transforme pas en une énième tribune pour l'industrie nucléaire et ses soutiens, dont les moyens de communication sont déjà démesurés comparés à ceux de la société civile ?

Peut-on espérer que les parlementaires, déjà abreuvé-e-s des éléments de langage et des [kits de lobbying](#) de l'industrie, qui leur offrent un prêt à penser bien commode, se saisissent vraiment du sujet au-delà des clichés ?

Et surtout, quel poids peut réellement avoir ce débat, tant que le gouvernement assume, selon les mots prononcés par Emmanuel Macron à St Nazaire, un ["déploiement à marche forcée"](#) du nucléaire ?

Alors que les projets de 6 EPR font l'objet de discussions entre EDF et le gouvernement [depuis 2018 au moins](#) ? Alors que, dès 2019, le gouvernement a envoyé à EDF une [lettre de mission](#) lui demandant d'attester de sa capacité à construire ces réacteurs ?

Alors que des [appels d'offres](#) ont été passés dès septembre 2019 ? Alors que des pièces ont déjà été commandées ?

Alors que le gouvernement prépare une loi pour accélérer la construction de ces réacteurs, quitte à raboter le droit de l'environnement ?

Certes, la CPDP a rappelé au gouvernement qu'il n'avait légalement pas le droit de décider seul de ces constructions, ce choix revenant aux parlementaires. Mais s'en soucie-t-il vraiment, alors qu'il semble considérer les phases délibératives et même le vote de la loi de programmation énergétique comme une pure formalité ?

Fait révélateur : une semaine avant le lancement de ce débat, le gouvernement a lui-même lancé une « concertation nationale sur le mix énergétique ». Loin d'une véritable consultation sur ce sujet de société, il s'agit d'une pure opération de communication qui vise à présenter les orientations d'Emmanuel Macron comme incontournables. Et là, pas question de solliciter l'avis des citoyen-ne-s sur la relance du nucléaire ou la prolongation des réacteurs promis à la fermeture. On leur demande juste de [voter pour les priorités dans le cadre de cette relance](#) ! Est-ce ça, la démocratie ?

Dans cette situation - illisible pour le grand public ! -, comment garantir la mise en œuvre effective de l'article 7 de la Charte de l'environnement, qui dispose que "Toute personne a le droit, dans les conditions et les limites définies par la loi, d'accéder aux informations relatives à l'environnement détenues par les autorités publiques et de participer à l'élaboration des décisions publiques ayant une incidence sur l'environnement." ? Comment les conventions internationales d'Aarhus et Espoo peuvent-elles être respectées ?

Cette situation verrouillée, où la décision est volée aux citoyen-ne-s, est d'autant plus révoltante au regard de l'état de la filière. Nous constatons un hiatus énorme : d'un côté, les discours de l'industrie nucléaire sur une technologie fiable, performante, disponible... De l'autre, les faits sont là : près de la moitié du parc (dont la centrale de Penly) est toujours à l'arrêt, en partie minée par des défauts de corrosion. L'EPR de Flamanville, avec sa litanie de malfaçons, de surcoûts et ses 11 ans de retard, n'est toujours pas en service. Et on prétend maintenant rééditer ce fiasco en 6 exemplaires ? Qu'on ne se paie pas de mots sur le prétendu "retour d'expérience" : qui peut sérieusement croire que les EPR de Penly seraient livrés à temps, sans malfaçons, sans retards (avec un temps de construction inférieur à celui des réacteurs chinois !), sans surcoûts ? Qui peut croire à l'échéance de 2035, alors qu'un [rapport fuité](#) de l'administration précisait que la mise en service ne pourrait se faire avant 2040, voire 2043-45 ?

Articuler notre futur énergétique autour de l'hypothétique disponibilité de ces réacteurs, c'est mettre en péril nos objectifs climatiques. C'est une perte de temps et de ressources impardonnable, alors que de nombreux scénarios prouvent la faisabilité du 100 % renouvelable.

Si ces réacteurs démarraient un jour, cela signifierait plus de déchets radioactifs à gérer, la poursuite de la pollution radioactive de la Manche, faire perdurer le risque d'accident nucléaire... dans un contexte où les phénomènes climatiques extrêmes et les tensions géopolitiques accroissent encore les risques.

Dangereuse, chère, polluante, inadaptée face à l'urgence climatique, l'énergie nucléaire n'est pas une solution, mais une impasse totale qui empêche de nous projeter dans un avenir énergétique sobre, sûr et résilient. Voilà ce sur quoi nous comptons alerter lors de ce débat - même si nous sommes lucides quant au traitement que lui réserve un gouvernement aveuglé par son soutien inconditionnel au nucléaire.